

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 215-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.869

Déposée le: 06.09.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Zuber (Moutier, PSA) (porte-parole)

Cosignataires: 2

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 09.09.2015

N° d'ACE: 96/2016 du 27 janvier 2016
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: —
Proposition du Conseil-exécutif: **Rejet**



Affaire Swissgrid : cohésion nationale menacée par BKW SA et le Crédit Suisse

1. Le Conseil-exécutif intervient dans le litige qui oppose les sociétés BKW SA et Axpo SA aux cantons romands concernant le contrôle du réseau national de distribution de l'électricité Swissgrid.
2. Il veille en particulier à ce que les intérêts romands, tels que défendus par les gouvernements cantonaux de Suisse occidentale, soient pris en compte et préservés dans cette affaire.
3. Le gouvernement applique en l'espèce sa politique constante consistant à faire jouer à Berne son « rôle de pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique qui contribue de manière essentielle à entretenir la cohésion nationale¹ ».

¹ Message officiel du Conseil-exécutif du canton de Berne à l'attention des électrices et électeurs du Jura bernois en vue du scrutin du 24 novembre 2013 relatif à l'avenir institutionnel du Jura bernois.

Développement :

Si notre pays devait un jour se trouver dans la situation où le réseau ferroviaire helvétique ou le réseau des routes nationales seraient en passe de tomber sous le contrôle de deux sociétés privées, on y verrait une menace pour la cohésion nationale et il ne viendrait à l'idée de personne de réduire cette perspective à une problématique purement technique sans incidence politique. Or, c'est précisément ce qui est en train de se produire avec le réseau national de distribution de l'électricité.

Swissgrid pourrait en effet tomber entièrement en mains alémaniques puisque la société Axpo (AG) et les Forces Motrices Bernoises (BKW) ont semble-t-il décidé d'user de leur droit de préemption pour reprendre 30,7 pour cent des parts mises en vente par Alpiq. Cette manœuvre qui, bien que licite, apparaît comme un coup de force, est destinée à contrer le rachat de ces actions par la Société d'investissement de Suisse occidentale (SIRESO).

Constitué d'une dizaine de partenaires romands, investisseurs institutionnels et distributeurs dont Romande Energie, le groupe SIRESO est piloté par les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud, Jura et Valais. Craignant la création d'un monopole alémanique qui prêterait à terme les projets romands, les responsables politiques impliqués dans SIRESO considèrent comme essentiel que ce tiers des parts de Swissgrid reste en mains romandes.

Si le scénario vers lequel on s'achemine se réalise effectivement, les intérêts romands sur le marché de l'électricité risquent alors de passer après ceux de deux sociétés électriques alémaniques. Une telle mainmise sur l'électricité serait surtout contraire à la loi, qui stipule que le Conseil fédéral doit veiller à une juste représentation des intérêts régionaux au sein de Swissgrid.

Dans cette intrigue, les regards se tournent évidemment vers Berne, dont les autorités se plaisent à présenter ce canton comme un pont interculturel entre Romandie et Suisse alémanique, comme le garant de la cohésion nationale et de l'équilibre entre régions du pays.

En tant qu'actionnaire de BKW SA, le canton de Berne est aussi directement concerné et impliqué. Et force est de reconnaître que la politique de BKW SA est très discutable dans ce dossier. Elle a transféré ses actions Swissgrid dans la société BKW Netz Beteiligung, dont elle en possède 50,1 pour cent, la part restante, 49,9 pour cent, étant détenue par Crédit Suisse infrastructure. Il est étonnant de constater que BKW décidait, il y plus d'une année, de se séparer d'une partie de ses actions afin d'investir dans la transition énergétique. Or aujourd'hui BKW veut utiliser son droit de préemption pour acheter des actions Swissgrid.

Par ailleurs, lors de l'annonce de la cession des actions d'Alpiq aux actionnaires historiques de Swissgrid, il a été proposé à BKW de reprendre ces actions, ce que cette société a en son temps refusé. Les accords de collaboration ou de partenariat entre BKW et Crédit Suisse ne sont pas connus et mériteraient d'être éclaircis. Cependant, il faut constater un changement de la stratégie de BKW vis-à-vis de sa participation dans Swissgrid depuis l'établissement de son partenariat avec Crédit Suisse.

On notera que les Forces motrices bernoises, qui ont renoncé à la dénomination historique BKW/FMB pour ne conserver que la dénomination alémanique BKW, prétendent aujourd'hui

pouvoir et vouloir défendre les cantons romands dans Swissgrid. On peut légitimement douter de cette volonté.

Il est inconcevable que FMB et Axpo défilent pareillement la Suisse romande. D'aucuns prétendent à juste titre que « c'est la preuve que ces sociétés ne sont plus contrôlées par leurs autorités de tutelle » et qu'elles agissent avec « la complicité silencieuse et impuissante des élus politiques de leur région ».

Les responsables politiques de SIRESO, à l'image de Madame la conseillère d'Etat vaudoise Jacqueline de Quattro, disent « ne pas comprendre que BKW et Axpo s'opposent au rachat des parts d'Alpiq par SIRESO, alors que la société romande ne demande pas davantage de parts, ne cherche qu'à préserver les actions romandes et amène une contribution de 146 millions de francs ».

Le Conseil-exécutif est représenté par deux administrateurs au sein du conseil d'administration de BKW SA. Sa réponse à la présente intervention montrera s'il partage cette incompréhension et où va sa préférence entre les intérêts privés de la société BKW SA et ceux, publics, des cantons romands.

Motivation de l'urgence :

L'urgence est requise compte tenu des enjeux et des tout prochains développements de cette affaire.

Réponse du Conseil-exécutif

La présente motion porte sur un domaine ressortissant exclusivement au Conseil-exécutif (motion ayant valeur de directive). Le gouvernement dispose ainsi d'une latitude relativement grande en ce qui concerne le degré de réalisation des objectifs fixés, les moyens à mettre en œuvre et les modalités pratiques. Il lui appartient de décider en dernier ressort.

Le Conseil-exécutif partage l'avis du motionnaire, à savoir que les intérêts romands doivent aussi être pris en compte concernant l'achat des actions Swissgrid. A cet effet, sous la direction de Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard, des pourparlers de conciliation ont été menés entre les membres du gouvernement vaudois et BKW (président du conseil d'administration et Madame la Conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer en tant que membre du conseil d'administration). Or, ces négociations ont abouti à une solution qui est acceptable pour toutes les parties impliquées.

Une intervention du Conseil-exécutif n'est par conséquent pas nécessaire.

Destinataire

- Grand Conseil